LIVRET CITOYEN

2026

LA COMMUNE C'EST NOUS

Petit guide des incivilités et du vivre-ensemble

CASTELMAUROU

TABLE DES MATIERES

Édito des élus..... 4
Respecter les autres..... 6
Participer à la vie de la commune..... 8
La propreté : l'affaire de tous..... 10
Respecter les espaces publics..... 12
Que faire face aux incivibilités..... 14
Contacts utiles..... 15

ÉDITO DES ÉLUS

Il y a des mots qui portent en eux toute une philosophie politique. **« Civilité »** en fait partie. Elle vient du latin civitas, la cité, et non d'un code de bonnes manières. Être civil, c'est d'abord **appartenir à une communauté d'égaux et s'en montrer digne.** Quant à la **« politesse »**, elle partage sa racine avec la polis : les Grecs ne distinguaient pas l'art de bien se tenir de l'art de bien vivre ensemble. Nous avons oublié cette parenté. Nous avons relégué la civilité au rang de décor et l'incivilité à celui d'agacement. Nous nous trompons dans les deux cas.

Car l'incivilité n'est jamais « presque rien ». C'est le signe discret, répété, d'un affaiblissement du lien. Le sociologue Erving Goffman parlait d'**« inattention civile »** pour décrire ce moment où deux inconnus se croisent dans la rue, se reconnaissent d'un regard et s'ignorent poliment : un pacte tacite, sans cesse renouvelé, par lequel chacun accorde à l'autre le droit d'exister sans être importuné.

Un village comme le notre fonctionne grâce à des millions de ces accords minuscules, que personne n'a signés et que tout le monde respecte. Un mégot jeté, un trottoir confisqué, une musique qui traverse un mur sont autant de ruptures minuscules de ce contrat que nous n'avions jamais eu besoin d'écrire.

Tocqueville avait vu venir le danger. Dans les sociétés démocratiques, observait-il, **chacun tend à se replier dans le cercle étroit de sa famille et de ses proches, et à abandonner le reste à son sort.** Ce n'est pas de la méchanceté. C'est une *indifférence tranquille*, qui se croit innocente parce qu'elle ne nuit à personne en particulier. Or l'espace public est précisément ce qui n'appartient à personne en particulier, et qui, pour cette raison, dépend de chacun. Nous pouvons y voir alors le lieu où les humains apparaissent les uns aux autres et peuvent agir de concert. Qu'il se dégrade, et c'est cette capacité d'agir ensemble qui s'étiole.

Il serait tentant de répondre à cette fragilité par la seule contrainte (plus de règles, plus de sanctions, plus de surveillance). Nous ne l'ignorons pas, la règle est nécessaire, et la sanction a sa place. Mais **une commune qui ne tiendrait que par la peur de l'amende serait une commune épuisée.** Nous croyons plutôt que la sécurité et la tranquillité d'un quartier naissent moins des dispositifs que de la présence attentive des habitants : ces « *yeux de la rue* » (Jane Jacobs), commerçants, voisins, passants, qui rendent l'espace vivant parce qu'ils le regardent avec bienveillance. **Aucune police ne remplace un quartier où l'on se salue.**

C'est pourquoi ce livret ne se présente pas comme un règlement. Il rappelle que la vie commune est une œuvre, au sens où l'on parle d'une œuvre collective. Elle suppose du travail, de la constance, et un peu d'imagination. Marcel Mauss avait montré que le lien social se tisse dans le **don**, ce cycle de **petits gestes qui obligent sans contraindre.** Tenir une porte, ramasser ce qui n'est pas à soi, prévenir avant de faire du bruit… Nous ne faisons rien d'autre que donner, et nous recevons aussitôt.

Nous voulons aussi dire que la civilité n'est pas l'affaire des seuls habitants. Elle engage les élus et les services municipaux.

Une mairie qui demande le respect doit le mériter : des rues entretenues, des signalements traités, des équipements réparés, une parole publique cohérente avec ses exigences.

On ne peut pas réclamer la considération des autres en offrant à ses administrés un espace négligé. Cette réciprocité est le fondement même du contrat civique. **Nous nous engageons à prendre soin de la commune pour que vous puissiez en prendre soin avec nous.**

Le vivre-ensemble n'est pas un état, c'est un exercice. Il ne s'acquiert pas une fois pour toutes, il se pratique chaque jour, dans les gestes les plus ordinaires, et il se perd plus vite qu'il ne se construit. Chaque habitant est à la fois l'héritier d'une commune que d'autres ont soignée avant lui et le dépositaire de celle que d'autres habiteront après. Nous ne faisons que la traverser. **La question n'est donc pas de savoir ce que le village peut faire pour nous, mais ce que nous voulons lui laisser.**

Alors, plutôt que de nous demander qui est fautif, demandons-nous ce que nous nous devons. La réponse tient en peu de choses, notamment de l'attention, de la mesure, un peu de courage pour dire bonjour ou pour dire stop avec courtoisie. Notre commune sera ce que nous déciderons d'en faire, ensemble, car…

notre commune c'est nous

Laurent Eberlé
Maire de Castelmaurou

Mathieu Marbleu
Adjoint au maire en charge du développement durable, du développement économique et de la vie de quartier

La mairie de Castelmaurou

Respecter les autres



On partage la commune. Autant se respecter.

La commune est la seule invention humaine qui oblige des inconnus à vivre à quelques mètres les uns des autres, sans s'être choisis.

Dans un village, chacun sait qui est qui, et la réputation tient lieu de règle. Nous passons nos journées au milieu de personnes que nous ne reverrons jamais. **Cette proximité entre étrangers ne tient que parce que nous acceptons des conventions que personne n'a écrites et que tout le monde connaît.** Le sociologue Georg Simmel y voyait la condition même de la *liberté urbaine*. On peut rester soi-même dans la foule parce que les autres nous laissent tranquilles, comme nous les laissons tranquilles.

Mais cette liberté a un prix. Elle suppose que **chacun fasse l'effort de ne pas peser sur les autres, y compris lorsque personne ne le regarde et qu'aucune sanction ne le menace.** La civilité est ce prix, payé en petite monnaie, des milliers de fois par jour, sans que personne ne le remarque tant qu'il est payé.

C'est ce qui rend le sujet délicat. Une commune qui fonctionne ne se voit pas. On ne remarque l'accord tacite entre ses habitants que le jour où il se défait. Nous voulons donc commencer par ce constat simple. **Vivre ensemble n'est pas un acquis, c'est une construction quotidienne, collective et fragile, dont chacun est à la fois le bénéficiaire et le garant.**

LE RESPECT EST CONTAGIEUX. UN GESTE DE POLITESSE EN ENTRAÎNE SOUVENT UN AUTRE.

LES PETITS GESTES QUI FONT LA DIFFÉRENCE

Respecter ses voisins.
Politesse, écoute et respect des habitudes de chacun.

Donner un coup de main.
Aider une personne âgée à traverser, porter un sac, ramasser un objet tombé : c'est ça, un village solidaire.

Respecter la circulation.
Piétons, cyclistes et automobilistes partagent la rue... Chacun doit s'y déplacer en sécurité.

Dire bonjour.
Un sourire ou un bonjour ne coûte rien et crée une ambiance agréable.

Prendre soin du matériel collectif.
Bancs, abribus, jeux, jardins : dégrader, c'est pénaliser toute la communauté.



Refuser insultes et discriminations.
Aucune différence ne justifie le mépris, l'humiliation ou la violence.

Participer à la vie de la commune

Une commune vivante, c'est une commune qui participe.

Une ville ne se construit pas uniquement à la mairie. Elle se construit aussi dans les quartiers, les associations, les rencontres et les initiatives de ses habitants. **Chacun peut contribuer, à sa manière, à améliorer la vie collective.**

Une commune n'est pas un service que l'on consomme. C'est une entreprise commune que l'on conduit.

En effet, le vote donne à l'élu le pouvoir de trancher. Il ne lui donne pas le monopole de la connaissance. **Celles et ceux qui empruntent une rue chaque jour en savent souvent plus que n'importe quel dossier, et une municipalité qui se prive de cette expertise d'usage décide moins bien.**

Nous nous engageons donc sur **trois principes :**

- **Consulter à temps,** quand la parole des habitants peut encore changer le projet.
- **Rendre compte,** avec une réponse à chaque contribution, retenue ou écartée, et ses motifs.
- **Assumer la décision.** Le débat éclaire, l'élu tranche, et il en répond devant vous.

PARTICIPER, CE N'EST PAS FAIRE DE LA POLITIQUE. C'EST REFUSER D'ÊTRE SPECTATEUR DE SA PROPRE VILLE.

CHACUN PEUT APPORTER SA PIERRE

Participer aux événements locaux.

Fêtes, animations, rencontres, manifestations culturelles : autant d'occasions de faire vivre la commune.

Soutenir les associations.

Sport, culture, solidarité, environnement : elles font vivre la commune et créent du lien.

S'intéresser à son quartier.

Les conseils de quartier permettent d'échanger, de partager ses idées et de comprendre les projets.

Proposer des idées.

Une suggestion ou un projet peut faire évoluer les choses plus qu'on ne le pense.

Signaler les problèmes.

Dépôt sauvage, mobilier dégradé, éclairage défectueux : un signalement aide à améliorer le cadre de vie.



La vie citoyenne commence aussi dans la rue et dans son quartier.

La propreté, c'est l'affaire de tous !

Un bien commun ne se dégrade jamais d'un seul coup. Il se dégrade par addition de gestes que chacun juge négligeables.

L'écologue Garrett Hardin a décrit ce mécanisme sous le nom de ***« tragédie des communs »*** :

➜ **lorsque personne n'est propriétaire d'une ressource, chacun est tenté d'en tirer un petit avantage en laissant aux autres le soin de la préserver.** Le résultat, multiplié par le nombre d'usagers, est une ressource ruinée que personne n'a voulu détruire. La propreté d'une commune obéit exactement à cette logique.

Les agents qui nettoient nos rues accomplissent un travail de réparation, non de vertu. **Plus nous salissons, plus il faut de moyens pour réparer, et moins il en reste pour embellir, planter ou équiper.** La propreté n'est donc pas qu'une affaire d'apparence, c'est un arbitrage budgétaire dont nous sommes tous parties prenantes.

La vraie propreté est en amont. Elle est la somme de ce que nous choisissons de ne pas laisser derrière nous. Une rue propre n'est pas une rue bien nettoyée, c'est une rue que l'on traite comme si elle nous appartenait. Cette attitude relève moins de la contrainte que d'un état d'esprit (celui de l'invité soigneux, qui laisse un lieu en meilleur état qu'il ne l'a trouvé).

LES DÉPÔTS SAUVAGES ET JETS DE DÉCHETS SONT PASSIBLES D'AMENDES. LE PLUS SIMPLE RESTE DE NE PAS S'Y EXPOSER.

CHACUN PEUT APPORTER SA PIERRE

Les déchets, à la poubelle.

Corbeilles de rue, bacs de tri, points d'apport volontaire : il y en a toujours un pas très loin.

Les mégots, dans un cendrier.

Un mégot jeté pollue durablement l'eau et les sols. Cendrier de poche, c'est léger et efficace.

Les encombrants, pas sur le trottoir.

Le dépôt sauvage est interdit et sanctionné (préférez la déchetterie).

Les poubelles, aux bons horaires.

Sortir ses poubelles aux jours prévus évite sacs éventrés et rues encombrées.

Les déjections canines, on ramasse.

Un sac, deux secondes, et le trottoir reste agréable pour tous.



ET SI TOUT LE MONDE FAISAIT COMME MOI ?
SI LA RÉPONSE VOUS GÊNE, C'EST QUE LE GESTE MÉRITE D'ÊTRE CORRIGÉ.

Respecter les espaces publics

« Public » ne veut pas dire « gratuit », ni « sans propriétaire ». Cela veut dire que nous en sommes tous propriétaires.

Un banc, une aire de jeux ou un lampadaire ne tombent pas du ciel. Ils sont financés par l'impôt local, c'est-à-dire par chacun d'entre nous. **Dégrader un équipement public, c'est donc se faire du tort à soi-même et à ses voisins, avec la particularité que la facture arrive plus tard et ne porte le nom de personne.** Cette invisibilité du coût explique en grande partie la facilité avec laquelle on abîme ce qui est collectif.

L'espace public est le seul lieu où tous les habitants, quelle que soit leur situation, ont le droit d'être. On n'y demande ni cotisation, ni invitation, ni justificatif. Le philosophe Hannah Arendt en faisait **le lieu où les humains apparaissent les uns aux autres.** Un lieu dégradé décourage cette apparition. On s'y arrête moins, on y laisse moins jouer les enfants, on y vient moins.

La responsabilité ne consiste donc pas à craindre une sanction, mais à garder en tête le fait que l'espace public est le seul patrimoine que nous partageons vraiment, et le seul que nous ne pouvons pas remplacer individuellement. **Ce que nous y abîmons, nous l'abîmons pour tous, et d'abord pour ceux qui n'ont pas d'autre jardin que celui de la commune.**



RESPECTER LES ESPACES PUBLICS

Stop aux tags sauvages.

L'expression artistique a ses murs dédiés. Les façades et le mobilier n'en font pas partie.

Préserver l'éclairage et la signalisation.

Un lampadaire cassé, c'est une rue moins rassurante pour tout le monde.

Respecter les jeux et les bancs.

Pas de dégradation, pas de détournement dangereux.

Dans les transports et les lieux publics

On laisse la place telle qu'on voudrait la trouver. Stop aux pieds sur les sièges, déchets, nuisances.

Ménager les espaces verts.

Pelouses, massifs, arbres... on y marche, on s'y repose, on n'y arrache rien.



QUE FAIRE EN CAS D'INCIVILITÉS

Signaler ce n'est pas dénoncer, c'est entretenir !

1 RESTER CALME

Ne pas s'exposer, ne pas répondre à la provocation. **Une incivilité n'est pas une raison de se mettre en danger.**

2 DIALOGUER SI C'EST POSSIBLE

Un mot poli, sans agressivité, suffit souvent. **Si la situation est tendue prenez vos précautions.**

SIGNALER A LA MAIRIE 3

Dépôt sauvage, mobilier dégradé, éclairage défectueux : **par téléphone ou par mail.**

4 CONTACTER EN CAS D'URGENCE

- **17 : police**
- **112 : urgence**

En cas de danger, de violence ou d'infraction en cours : **police ou gendarmerie.**

MA COMMUNE, JE LA RESPECTE,
MES VOISINS, JE LES RESPECTE,

PARCE QUE LA COMMUNE, C'EST NOUS

CONTACTS UTILES

Mairie de Castelmaurou	**+33 5 61 37 88 11** **contact@castelmaurou.fr**
Police intercommunale	**+33 6 45 16 33 74**
Police nationale	**17**
Urgences européennes	**112**
SMS d'urgences	**114**

CASTELMAUROU



LA COMMUNE C'EST NOUS